

**Mairie de Vers**

31 route de Valleiry - 74160 VERS

04 50 35 20 33 mairie@vers74.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE**DEMANDEUR**

Je soussigné(e),

Monsieur JACQUET YOANN

Profession : Président du Comité des Fêtes

Domicilié(e) : 31, Route de Valleiry 74160 VERS (HAUTE-SAVOIE FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie à Place des Quatre Jeudis.

Du 06 juillet 2024 à 08 heures 00

Au 07 juillet 2024 à 03 heures 00

Pour le motif Fête Villageoise

Veuillez agréer, madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 28 juin 2024

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire De Vers

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Monsieur JACQUET YOANN 31, Route de Valleiry 74160 VERS (HAUTE-SAVOIE FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie.

Du 06 juillet 2024 à 08 heures 00

Au 07 juillet 2024 à 03 heures 00

Pour le motif Fête Villageoise à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Vers, le 28 juin 2024

Le Maire, Joëlle LAVOREL

